



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25096663

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

17 JUL. 2025

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT - GREFFE DE TOURNAI

N° d'entreprise : **0473 798 181**

Nom

(en entier) : **KIALA**

(en abrégé)

Forme légale : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue de l'Ancienne Potence(FRY) 28, 7503 Tournai**

Objet de l'acte : Renouvellement du mandat du commissaire et procuration

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2025:

[...]

4. DECISIONS

[...]

4.5 Chaque actionnaire prend acte du fait que le mandat du commissaire aux comptes de la Société arrive à échéance à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de 2025.

Les actionnaires décident de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, à savoir Deloitte Bedrijfsrevisoren BV, représenté par Fabio de Clercq, agissant conjointement, pour une période de trois ans expirant après l'assemblée générale annuelle de 2028. La rémunération annuelle du commissaire aux comptes s'élève à [...].

[...]

5. PROCURATION

Le conseil d'administration donne procuration à Katrien VORLAT, Tobias VERMEULEN, Sarah DE DEYN, et Maria NINAHUALPA, ayant tous leurs bureaux à 1000 Bruxelles, rue de la Régence 52, agissant individuellement, avec droit de substitution, afin de faire tout le nécessaire pour publier les décisions du conseil d'administration dans les Annexes au Moniteur Belge et de modifier l'inscription de la Société dans le Registre des Personnes Morales, de remplir toutes les formalités administratives et de représenter la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises, un guichet d'entreprise de leur choix et le greffe du Tribunal de l'Entreprise, et de faire tout le nécessaire.

[...]

Sarah De Deyn, mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention A »)